PLAN STRATÉGIOUE DE RECHERCHE ET DE CRÉATION

2015-2020

03

onientations

EXPLOITATION RESPONSABLE,
MISE EN VALEUR ET TRANSFORMATION
DES RESSOURCES NATURELLES

DÉVELOPPEMENT DES INDIVIDUS, DES ORGANISATIONS ET DES COMMUNAUTÉS

AMÉLIORATION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

VICE-RECTORAT À L'ENSEIGNEMENT, À LA RECHERCHE ET À LA CRÉATION UQAT

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
EN ABITIBLITÉMIS CAMINGUE

PLAN STRATÉGIQUE DE RECHERCHE ET DE CRÉATION 2015-2020 VICE-RECTORAT À L'ENSEIGNEMENT, À LA RECHERCHE ET À LA CRÉATION

19 août 2016

TABLES DES MATIÈRES

INTR	ODUC ⁻	TION	2
1.	ENVIR	ONNEMENT INSTITUTIONNEL DE RECHERCHE ET DE CRÉATION DE L'UQAT	5
2.	OBJE	CTIFS D'ENSEMBLE DU PLAN STRATÉGIQUE DE RECHERCHE ET DE CRÉATION	10
3.	LA RE	CHERCHE ET LA CRÉATION À L'HORIZON 2015-2020	13
	3.1 Éтв	NDUE DE LA RECHERCHE ET DE LA CRÉATION À L'UQAT	13
	3.2 I NTI	ÉGRATION DES EXPERTISES DE RECHERCHE ET DE CRÉATION (MULTIDISCIPLINARITÉ ET INTERDISCIPLINARITÉ)	19
		D'ACTION DE L'ENJEU « POSITIONNEMENT DE L'UQAT EN RECHERCHE ET EN CRÉATION » AN DE DÉVELOPPEMENT 2015-2020	21
5.	PROCI STRAT	ESSUS D'APPROBATION, DE MISE À JOUR ET DE SUIVI DE L'AVANCEMENT DU PLAN ÉGIQUE DE RECHERCHE ET DE CRÉATION 2015-2020	35
LISTI	E DES	FIGURES	
FIGUR	RE 1 :	DIMENSIONS DE L'ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL DE RECHERCHE ET DE CRÉATION	5
FIGUR	RE 2 :	PORTRAIT DES INTENTIONS DE DÉVELOPPEMENT DE PROGRAMMES EN DÉCEMBRE 2015	23
LISTI	E DES	TABLEAUX	
Table	EAU 1 :	ORIENTATION DE RECHERCHE : EXPLOITATION, MISE EN VALEUR ET TRANSFORMATION DES RESSOURCES NATURELLES	15
Table	EAU 2 :	ORIENTATION DE RECHERCHE : DÉVELOPPEMENT DES INDIVIDUS, DES ORGANISATIONS ET DES COMMUNAUTÉS	15
TABLE	EAU 3 :	ORIENTATION DE RECHERCHE : AMÉLIORATION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX	17
LISTI	E DES	ANNEXES	
Anne	xel:	Démarche de conception du Plan stratégique de recherche et de création 2015-2020	1
Anne	xe II :	Liste de termes et concepts utilisés à l'UQAT	3

INTRODUCTION

Par la génération de nouvelles connaissances et de nouveaux regards sur le monde, la recherche et la création contribuent au développement de la société, à la génération de richesses collectives ainsi qu'à la santé et au mieux-être des populations. Ces nouvelles connaissances sont une source d'inspiration pour l'innovation sous toutes ses formes¹, ce qui permet aux acteurs des milieux de construire l'avenir en relevant des défis, en réglant des problèmes et en créant de nouvelles possibilités.

La recherche, la création et l'innovation sont des maillons importants du développement social et économique dans toutes les régions du monde. Alors que la société québécoise doit composer avec des enjeux qui sont très souvent globaux, c'est l'ensemble du système de recherche, de création et d'innovation du Québec qui est interpellé et se mobilise en réseau pour comprendre, développer des solutions et enrichir la formation du personnel de demain afin de maintenir la compétitivité du Québec et influencer les politiques publiques qui positionneront le Québec comme un chef de file.

Aujourd'hui, les chercheurs du Québec travaillent de plus en plus en équipes multidisciplinaires et interdisciplinaires permettant ainsi de rassembler des expertises complémentaires dans des réseaux nationaux et internationaux. L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) est un maillon important du système de recherche, de création et d'innovation du Québec. Elle souscrit d'emblée à la vision d'une université qui joue un rôle prépondérant dans le développement, l'avancement et le déploiement des savoirs.



Vision institutionnelle de la recherche et de la création

L'UQAT est une université dont l'excellence en recherche fondamentale et appliquée ainsi qu'en création contribue activement au développement, à l'avancement et au déploiement des savoirs au sein des régions du Québec, du Canada et ailleurs dans le monde.

La recherche et la création font partie intégrante de la mission de l'UQAT pour adhérer aux idéaux d'accessibilité à la formation universitaire, de développement scientifique et des régions. Dès sa création, l'UQAT a voulu répondre à des besoins exprimés dans certains domaines de connaissances qui sont stratégiques pour ses territoires et pour le Québec. Sa créativité et son audace l'ont amenée à mettre en œuvre une approche différente qui lui a permis d'acquérir dans certains domaines de spécialité une notoriété au Québec, au Canada et à l'échelle l'internationale.



Innovation de produit (c.-à-d. un nouveau produit qui grâce à la technologie apporte des fonctionnalités nouvelles au client), innovation de service (c.-à-d. grâce aux technologies ou à une nouvelle approche de la relation avec le client, le service se trouve étendu et renouvelé), innovation de procédé (c.-à-d. qui modifie la façon de fabriquer le produit et permet par exemple d'atteindre des fonctionnalités jusque-là inaccessibles, ou de réduire les coûts de fabrication), innovation de marketing (c.-à-d. en modifiant la façon de mettre en valeur le produit pour le vendre), innovation de modèle d'affaires (c.-à-d. en changeant la façon de gagner de l'argent avec un produit ou un service, il est souvent possible de transformer radicalement un marché) et innovation sociale (c.-à-d. une « réponse nouvelle » à une situation sociale jugée insatisfaisante, situation susceptible de se manifester dans tous les secteurs de la société. Source : http://www.laval-technopole.fr/formes-innovation, Cloutier, J. *Qu'est-ce que l'innovation sociale*?, Les Cahiers du CRISES, Collection Études théoriques, novembre 2003.

L'UQAT s'appuie sur une stratégie institutionnelle de sélection des orientations et des domaines de recherche² pour lesquels elle dispose d'avantages concurrentiels et d'une expertise affirmée, tout en étant ouverte à un développement audacieux issu du savoir-faire démontré par son corps professoral.



Stratégie institutionnelle de recherche et de création

Ensemble des lignes directrices qui guident les choix de l'UQAT dans le développement d'environnements de recherche et de création permettant de positionner l'Université comme chef de file en recherche et en création.

La stratégie institutionnelle de l'UQAT place le professeur et son expertise comme point central d'élaboration de sa programmation de recherche ou de création et l'accompagne dans le développement de sa carrière de chercheur par des conseils, des services et la construction d'un environnement de recherche porteur d'excellence. La sélection et le soutien de chercheurs et de créateurs de haut niveau, tant en sciences humaines qu'en sciences de la santé ainsi qu'en sciences naturelles et appliquées, qui sont en mesure de développer des programmes de recherche de pointe, permettent la mise en place d'équipes de recherche et d'un vaste réseau de partenariats avec les meilleurs chercheurs³ du Québec, du Canada et d'ailleurs dans le monde.

Dans ces domaines de recherche prioritaires, l'UQAT est en mesure de soutenir la candidature de professeurs à des chaires de recherche lorsque leur dossier de recherche satisfait les exigences des programmes gouvernementaux et d'accompagner les chercheurs dans le développement d'alliances et de partenariats avec les milieux, notamment lorsqu'il s'agit d'implanter des infrastructures de recherche sur les territoires d'ancrage de l'UQAT. La création d'environnements de recherche et de création de calibre international, attrayants pour le recrutement des meilleurs professeurs et des meilleurs étudiants aux cycles supérieurs est bonifiée par l'obtention de subventions majeures des organismes subventionnaires reconnus avec le soutien de l'UQAT et de nombreux acteurs sur les territoires.

Par ailleurs, l'UQAT appuie tous les départements dans leur démarche d'accessibilité à un patrimoine de programmes de formation aux cycles supérieurs⁴ qui répond aux besoins des différents thèmes de recherche et de création ainsi que dans le recrutement d'étudiants aux études supérieures. La stratégie institutionnelle mise aussi sur le développement d'un portfolio de projets structurants, prêts pour un financement, afin de saisir les opportunités favorables au développement de la recherche et de la création à l'UQAT.



Le domaine de recherche et de création est une terminologie générale qui désigne un grand secteur de connaissances. Ce terme est utilisé par les organismes subventionnaires du Québec (Fonds de recherche du Québec - FRQ). La terminologie des domaines de recherche et de création utilisée à l'UQAT s'inspire des termes de domaines de recherche et de création tels qu'ils sont définis par les Fonds de recherche du Québec (FRQ).

Provenant d'universités, de centres de recherche ou de regroupements de chercheurs ainsi qu'avec les utilisateurs des résultats de recherche.

⁴ Le patrimoine de programmes peut être construit par l'accès en extension à un programme d'une autre université, par l'accès à un programme offert conjointement avec d'autres universités ou par le développement d'un programme exclusif à l'UQAT.

C'est dans la foulée de la mise en œuvre de son *Plan de développement 2015-2020* que l'UQAT présente son *Plan stratégique de recherche et de création 2015-2020* qui vise à améliorer le positionnement de l'Université en recherche fondamentale et appliquée ainsi qu'en création. Il s'agit du contenu d'un important chantier qui traduit la volonté de l'Université d'amener la recherche et la création au-delà de ce qui a été accompli à ce jour, de mettre en place un environnement institutionnel favorable au développement des chercheurs et des équipes de recherche, de la mobilisation des connaissances dans tous les départements ainsi que de promouvoir le recours à une approche multidisciplinaire⁵ et interdisciplinaire⁶.

Le *Plan stratégique de recherche et de création 2015-2020* a été préparé sous la responsabilité du vice-rectorat à l'enseignement, à la recherche et à la création selon le processus décrit à l'annexe I. Il a été approuvé par le conseil d'administration à la suite de la recommandation de la commission des études. Il inclut un portrait de l'environnement institutionnel de la recherche et de la création, les objectifs visés, une description des thèmes de recherche et de création à l'UQAT, le plan d'action de l'enjeu « Positionnement de l'UQAT en recherche et création » du *Plan de développement 2015-2020* et les mesures qui seront mises de l'avant pour faire un suivi de son avancement. Les annexes I et II contiennent, respectivement (I) une description du processus de conception et d'approbation du *Plan stratégique de recherche et de création* et (II) une liste de termes et concepts utilisés à l'UQAT. Il est important de préciser que ce plan stratégique de recherche et de création s'inscrit dans un processus dynamique de révision bisannuelle pour certaines sections. Ainsi, la mise à jour d'expressions, d'informations factuelles (c.-à-d. noms d'organismes, de regroupements, etc.), le positionnement des thèmes de recherche et de création dans la hiérarchie institutionnelle, l'ajout, le retrait et les modifications des thèmes de recherche et de création, les modifications aux indicateurs des objectifs et du plan d'action, seront réalisés selon une procédure à définir avec la consultation du comité de recherche et de création ainsi que des départements.



Les chercheurs travaillent parallèlement pour atteindre un même objectif. Il y a collaboration occasionnelle entre les disciplines, mais il n'y a pas d'interaction et d'échange dynamique prévus dans l'organisation et le fonctionnement de l'équipe. Chaque discipline demeure relativement indépendante et peu influencée par l'autre. La multidisciplinarité se concrétise par le partage régulier de l'information, des discussions de cas, la consultation de collègues et, ce faisant, les membres de l'équipe acceptent de s'interinfluencer dans des choix et des orientations communes.

⁶ Regroupement de plusieurs chercheurs dont les compétences se chevauchent et s'harmonisent. Chaque chercheur collabore avec les autres pour atteindre les objectifs de l'équipe. L'interdisciplinarité se caractérise par une plus grande interactivité et une véritable dynamique de groupe.

1. ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL DE RECHERCHE ET DE CRÉATION DE L'UOAT

La stratégie institutionnelle de recherche et de création mise en œuvre depuis la fondation de l'UQAT a permis de mettre en place un environnement institutionnel favorisant l'atteinte de l'excellence dans plusieurs domaines de recherche et de création. L'environnement institutionnel de recherche et de création est multidimensionnel, tel qu'il est illustré à la figure 1, et il évolue dans le temps en fonction des besoins, des initiatives de l'organisation (c.-à-d. des chercheurs et des services administratifs) et des opportunités de développement.

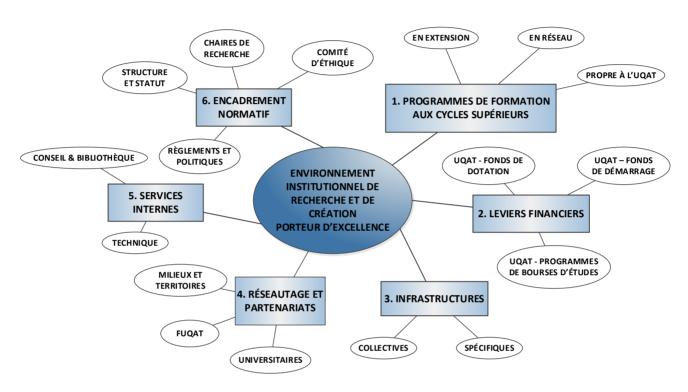


Figure 1 : Dimensions de l'environnement institutionnel de recherche et de création

(1) Programmes de formation aux cycles supérieurs

Les étudiants aux cycles supérieurs représentent une part importante de la capacité de recherche et de création d'une université et celle-ci ne peut les accueillir sans un accès à des programmes aux cycles supérieurs de type recherche. À l'UQAT, ce patrimoine de programmes a été développé par des extensions de programmes, des programmes en partenariat avec d'autres établissements du réseau de l'Université du Québec, et un certain nombre de programmes propres à l'UQAT et inédits. Le patrimoine de programmes aux cycles supérieurs est en constante évolution afin de soutenir l'essor de la capacité de recherche dans tous les départements, ce qui contribuera au développement de programmes de formation d'avant-garde à l'UQAT (voir l'enjeu « Une formation d'avant-garde » du Plan de développement 2015-2020).



(2) Leviers financiers de la recherche et de la création

L'UQAT a accès en propre ou en partenariat à des leviers financiers qui seront utilisés afin de maximiser le cheminement de carrière d'un chercheur et le soutenir dans l'atteinte de l'excellence en recherche. Ainsi, l'Université met à la disposition de tous les nouveaux professeurs avec doctorat un montant forfaitaire comme fonds de démarrage et lui donne accès à des dégrèvements afin de faciliter le début de sa carrière en recherche.

De plus, l'UQAT fait annuellement un appel interne de projets de recherche. Ceux-ci seront financés à même le Fonds institutionnel de recherche et de création (FIRC) de l'UQAT et la Fondation de l'UQAT (FUQAT), et servent régulièrement au développement d'idées ou à des démonstrations qui sont souvent préalables à la conception de projets de recherche d'envergure pouvant faire l'objet de demandes de subventions aux organismes subventionnaires.

(3) Infrastructures de recherche et de création

Les infrastructures de recherche peuvent être collectives ou encore spécifiques à un domaine⁷ voire à une thématique de recherche⁸. Au niveau spécifique, les besoins en infrastructures varient grandement. Depuis sa fondation, l'UQAT a consenti d'importants investissements dans les infrastructures communes, notamment dans l'accès à des bâtiments de premier ordre, à un service de bibliothèque ainsi qu'à un réseau informatique performant. Malgré ces investissements, certaines installations ont dépassé leur capacité d'accueil. D'autres projets d'infrastructures devront être envisagés pour assurer la croissance des activités de recherche.



Le domaine de recherche et de création est une terminologie générale qui désigne un grand secteur de connaissances. La terminologie des domaines de recherche et de création utilisée à l'UQAT s'inspire des termes de domaines de recherche et de création, tels qu'ils sont définis par les Fonds de recherche du Québec (FRQ).

Le thème de recherche et de création définit un champ d'études plus pointu que le domaine et il est utilisé pour donner des précisions sur les travaux des chercheurs. L'identification d'un thème de recherche ou de création est établie par le ou les chercheurs concernés en tenant compte du vocabulaire utilisé par les pairs et les utilisateurs des résultats de recherche ou de création (ex. : géomécanique des remblais, valorisation et transformation du bois, développement des petites collectivités, pratiques éducatives en santé). Les thèmes de recherche et de création se précisent à partir du développement d'une idée ou d'une intention de recherche ou de création. À l'UQAT, les thèmes de recherche et de création sont classés en fonction du degré de développement de l'environnement de recherche et de création qui leur est associé.

La reconnaissance de l'excellence des travaux de chercheurs dans des thématiques de recherche prépondérantes⁹ permet de mettre en place des laboratoires de recherche de calibre mondial, qui sont financés par des subventions majeures des organismes de financement reconnus, avec le soutien de l'UQAT et de partenaires.

(4) Réseautage et partenariats en lien avec la recherche et la création

Le réseautage et les partenariats sont au cœur du processus de création de l'UQAT, de son modèle d'université et de son déploiement géographique et aussi du développement de l'environnement de recherche et de création.

Par des initiatives ¹⁰ des instances administratives, des professeurs ou en réponse à des propositions d'un tiers, l'UQAT a développé un vaste réseau de partenariats et de collaborations sur ses territoires d'ancrage, au Québec, au Canada et à l'échelle internationale. Il s'agit d'un réseau dont les ramifications rejoignent des acteurs des milieux, des entreprises, des universités, des centres de recherche et de transferts technologiques, des agences gouvernementales et des municipalités. Historiquement, ce réseau a fortement contribué au développement de la recherche dans des secteurs stratégiques pour l'économie de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec, ce qui a mené à d'importants investissements dans des infrastructures de recherche de calibre mondial, à un accès à des programmes de formation et à des collaborations interinstitutionnelles.

Mentionnons que la Fondation de l'UQAT est un partenaire financier de l'UQAT qui gère des fonds provenant de souscripteurs et de donateurs. Certains de ces fonds sont destinés à la recherche, et peuvent servir de levier lors du financement de projets de recherche et pour la mise sur pied de chaires de recherche industrielles. D'autres fonds sont destinés à la création de bourses d'études aux cycles supérieurs et au premier cycle. Alors que les questions de recherche sont de plus en plus complexes, qu'il peut être utile de transcender les frontières des disciplines et que, conséquemment, les organismes subventionnaires encouragent les collaborations interétablissements et intersectorielles, les chercheurs de l'UQAT seront amenés à élargir leurs collaborations et partenariats en recherche et à participer à des regroupements de chercheurs à l'échelle nationale et internationale.



- 7

Thème de recherche ou de création prépondérant: La recherche ou la création sur ce thème est établie avec un ou plusieurs chercheurs et la présence régulière d'étudiants à la maîtrise et au doctorat dans des programmes de cycles supérieurs qui traitent de ces problématiques. La production scientifique (ou les réalisations en création) est reconnue par les pairs et sert de référence pour ceux-ci. La production scientifique et les réalisations (création) sont majeures tant en quantité qu'en qualité. Les résultats de recherche sont publiés dans des revues scientifiques avec un facteur d'impact élevé; ils sont cités et font l'objet de présentations sur invitation dans des congrès majeurs. En création, des réalisations sont reconnues par les pairs, par des distinctions ou des prix, et la production créative de plusieurs étudiants fait l'objet d'expositions. Le statut de thème de recherche ou de création prépondérant ne peut être accordé sans étudiants au doctorat, et il est facilité par la présence de stagiaires postdoctoraux. L'environnement de recherche et création est très bien développé. L'obtention du statut de thème de recherche ou de création prépondérant est soutenue par une recommandation du département d'attache.

¹⁰ Ces initiatives peuvent être réalisées sur une base individuelle ou conjointe par différents acteurs internes de l'UQAT.

L'élargissement de la portée des thèmes de recherche prépondérants, l'essor des thèmes de recherche en développement¹¹ et l'émergence¹² de nouvelles thématiques auront une influence sur l'acquisition de nouvelles infrastructures et la modernisation d'infrastructures collectives.

De plus, l'UQAT dispose de chaires de recherche du Canada (CRC) et de chaires de recherche industrielles du Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie (CRSNG) qui sont attribuées en comité selon le dossier de recherche du candidat titulaire et des orientations stratégiques de l'université. Il s'agit d'un important levier pour la carrière d'un chercheur. La disponibilité de CRC est établie en fonction du volume de recherche de l'UQAT alors que les chaires industrielles sont attribuées en fonction d'un partenariat externe.

(5) Services internes pour la recherche et la création

La stratégie institutionnelle de l'UQAT a toujours placé le professeur et les équipes de professeurs comme point central d'élaboration de la programmation de recherche et de création. Au fil des années, l'UQAT a mis en place un soutien pour les chercheurs dans l'administration des projets de recherche ainsi que dans la gestion des communications avec les organismes subventionnaires (ex.: transfert de demandes, reddition de comptes). Ces services administratifs comprennent autant les services budgétaires et des équipements que ceux des technologies de l'information et du soutien au recrutement des étudiants aux cycles supérieurs à l'échelle internationale.

Avec la mise en place récente du décanat à la recherche, à la création et aux programmes de cycles supérieurs (volet recherche), l'UQAT est en train de bonifier ses services de soutien au développement de la recherche et de la création ainsi qu'au développement des partenariats. Ceux-ci comprennent maintenant des conseils individuels ou collectifs (ex. : choix stratégiques, analyse rigoureuse des demandes de financement, animation pour différents concours, plan de carrière de nouveaux chercheurs), la préparation de guides et d'outils administratifs (ex. : répertoires de demandes, outils de veille, bases de données sur la recherche et la création, guides de rédaction, modèles d'entente), le développement d'une stratégie institutionnelle de visibilité (ex. : site web) et l'organisation d'activités de maillage entre chercheurs au Québec, au Canada et ailleurs dans le monde pour, notamment développer la multidisciplinarité et l'interdisciplinarité.



Thème de recherche ou de création en développement: La recherche ou la création sur ce thème est constante depuis quelques années avec régulièrement quelques étudiants intéressés par la problématique dans des programmes de recherche ou de création de 2º et 3º cycles. Les chercheurs ont publié des articles, livré des communications acceptées par des comités de pairs et dirigé des mémoires et des thèses. La production scientifique et les réalisations se chiffrent et atteignent un premier niveau de reconnaissance par les pairs. En création, des réalisations sont reconnues par les pairs et on peut observer une production créative de plusieurs étudiants. Les résultats de recherche ou de création sont en voie d'être ou sont introduits dans des programmes de formation existants ou sont à la base du développement de nouveaux programmes. L'environnement de recherche et création est structuré, notamment par des collaborations internes et externes. L'obtention du statut de thème de recherche ou de création en développement est soutenue par une recommandation du département d'attache. Le statut en développement est reconnu par le vice-rectorat à l'enseignement, à la recherche et à a création (VRERC) à la suite d'une recommandation du comité de la recherche et de la création.

¹² Thème de recherche ou de création en émergence: La recherche ou la création a passé le stade de l'idée, car elle permet de cerner une thématique plus générale ou elle se développe à travers un nombre plus important de projets. Celle-ci s'inscrit dans les cheminements de recherche ou de création d'un ou de plusieurs chercheurs avec quelques étudiants. La production scientifique et les réalisations (création) se structurent et débutent. Même s'il n'y a pas de cours ou de programmes de cycles supérieurs qui sont orientés sur les problématiques ciblées par cette recherche ou cette création, un environnement de recherche et de création est en voie de se structurer (partenariats, infrastructure, regroupements, leviers financiers).

Le décanat à la recherche, à la création et aux programmes de cycles supérieurs (volet recherche)

Créé en 2015, le décanat est responsable des activités de développement, d'animation et de promotion de la recherche et de la création, et de l'application de diverses politiques relatives aux activités de recherche et de création. Le décanat apporte son soutien au développement et à la gestion de projets de recherche appliquée ou contractuelle auprès des organismes publics ou privés et il veille à la valorisation des activités de recherche et de création auprès des milieux de pratique. Il est responsable de la gestion des programmes du Fonds institutionnel de recherche et de création (FIRC).

De plus, le service de la bibliothèque soutient le développement de la recherche par ses conseils et ses infrastructures informationnelles : (aide en recherche documentaire, utilisation de bases de données, obtention de documents par des prêts entre bibliothèques (PEB), promotion du libre accès et diffusion des travaux de recherche et de création par le dépôt numérique institutionnel (Depositum), droit d'auteur et gestion des licences d'utilisation des bases de données pour la recherche, formation des étudiants des cycles supérieurs en compétences informationnelles.

(6) Encadrement normatif de la recherche et de la création

L'environnement institutionnel de recherche et de création est aussi balisé par une série de politiques et de règlements qui couvrent la création de comités de gestion (c.-à-d. comité de la recherche et de la création, comité d'éthique animale (CÉA), comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains (CÉR), commission des études), la création et la gestion de programmes de formation, l'habilitation des professeurs à la direction de thèses, de mémoires et d'essais, le développement de structures de recherche (ex. :instituts de recherche) et l'éthique.

Le comité de la recherche et de la création

Le comité de la recherche et de la création conseille le vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création sur l'attribution des fonds provenant du FIRC et de la FUQAT, sur l'attribution de dégrèvements de recherche, sur la conception et la mise en œuvre du *Plan stratégique de recherche et de création 2015-2020*, sur l'élaboration et la révision de politiques liées à la recherche et à la déontologie.



La commission des études

La commission des études prépare les grandes orientations relatives à la recherche et les soumet au conseil d'administration. Elle fait également des recommandations au conseil d'administration quant à la coordination de la recherche et de la création.

2. OBJECTIFS D'ENSEMBLE DU PLAN STRATÉGIQUE DE RECHERCHE ET DE CRÉATION

Le *Plan stratégique de recherche et de création 2015-2020* est une composante du processus de planification stratégique de l'UQAT. Son contenu est conforme au *Plan de développement 2015-2020 de l'UQAT* approuvé par le conseil d'administration. Le *Plan stratégique de recherche et de création 2015-2020* appuie le mandat du vice-rectorat à l'enseignement, à la recherche et à la création dans la promotion, le développement, l'animation et la coordination de la recherche et de la création à l'UQAT.



OBJECTIFS D'ENSEMBLE

La mise en œuvre du *Plan stratégique de recherche et de création 2015-2020* vise l'atteinte des objectifs suivants :

OBJECTIFS	INDICATEURS
Convenir avec la communauté universitaire des lignes directrices du « Chantier recherche et création » pour les cinq prochaines années.	La communauté universitaire et les instances de l'UQAT approuvent le <i>Plan stratégique de recherche et de création 2015-2020.</i>
Établir les orientations et les domaines du savoir dans lesquels l'UQAT entend favoriser la convergence de ses efforts et de ses ressources institutionnelles pour 2015-2020.	La liste des thèmes prépondérants en développement et en émergence du <i>Plan stratégique de recherche et de création 2015-2020</i> destiné aux organismes subventionnaires reconnus est approuvée par les instances de l'UQAT.
	En 2020, tous les départements se seront dotés d'un plan de recherche-création avec des cibles à atteindre et un comité de la recherche-création.
	En 2020, l'UQAT aura opérationnalisé un programme de chaires de recherche institutionnelles d'au moins cinq (5) chaires d'une valeur minimale de 40 k\$/chaire/an.
	En 2020, le financement de la recherche et de la création à l'UQAT aura atteint un total de 20 M\$ par année.
Favoriser la mise en place d'un environnement institutionnel de	En 2020, l'UQAT disposera d'un fonds de démarrage annuel pour des thèmes de recherche émergents de 100 k\$.
recherche propice au développement et à l'atteinte de l'excellence en recherche	En 2020, l'UQAT aura augmenté le nombre d'étudiants boursiers aux cycles supérieurs :
et en création dans tous les départements de l'UQAT.	 Un service de soutien aux demandes de bourses sera opérationnel avec un taux de financement de 50 %;
	 Le nombre de boursiers d'un programme en sciences humaines aura atteint au moins sept (7) par année;
	 Le nombre de boursiers d'un programme en sciences de la santé aura atteint au moins trois (3) par année;
	Au moins quatre (4) bourses par année proviendront de fondations privées.
	En 2020, 70 % des nouveaux chercheurs 13 obtiendront au moins une subvention de base d'un organisme subventionnaire reconnu avant la fin de la 2e année de leur embauche.



Le nouveau chercheur occupe un poste de professeur régulier ou sous octroi à l'UQAT depuis moins de cinq (5) ans. Il a obtenu son diplôme de doctorat ou a soutenu avec succès sa thèse de doctorat.

OBJECTIFS	INDICATEURS
Augmenter le volume de recherche réalisé par les professeurs dans les	En 2020, le nombre de demandes de subventions de ces départements aura atteint au moins 40 par année.
domaines des sciences humaines, sociales, de la gestion et de la santé.	En 2020, le nombre d'étudiants de 2° et 3° cycles inscrits dans un programme de type recherche de ces départements aura atteint au moins 30 par année.
Augmenter la productivité de la recherche du secteur des sciences	En 2020, les articles publiés dans des revues avec comité de lecture et les conférences sur invitation auront atteint au moins 40 par année.
humaines, sociales, de la gestion et de la santé.	En 2020, le volume de recherche financé par des organismes subventionnaires reconnus aura atteint 500 k\$ par année et permettra d'obtenir une nouvelle chaire de recherche du Canada.
Augmenter la participation des chercheurs de l'UQAT à des projets impliquant plusieurs domaines de recherche (multidisciplinarité ou interdisciplinaire).	Entre 2015 et 2020, l'UQAT aura obtenu du financement pour au moins trois (3) nouvelles initiatives de recherche multidisciplinaire ou interdisciplinaire à l'UQAT ou comme partenaire d'autres universités.
Augmenter le pourcentage des étudiants de 1er cycle de l'UQAT qui s'inscrivent aux cycles supérieurs dans les programmes de type recherche de l'UQAT.	En 2020, 50 % des étudiants inscrits à une maîtrise de type recherche de l'UQAT proviendront d'un programme de 1er cycle de l'UQAT.



3. LA RECHERCHE ET LA CRÉATION À L'HORIZON 2015-2020

Par la génération de nouvelles connaissances et de nouveaux regards sur le monde, les professeurs de l'UQAT contribuent au développement de la société, à la génération de richesses collectives ainsi qu'à la santé et au mieux-être des populations.

Au fil de son histoire, l'UQAT a développé sa capacité en recherche et en création à la faveur du dynamisme de ses professeurs et des départements, ainsi que grâce au développement d'expertises spécifiques issues de besoins d'innovation exprimés par des acteurs de ses territoires d'ancrage.

3.1 ÉTENDUE DE LA RECHERCHE ET DE LA CRÉATION À L'UQAT

L'étendue de la recherche et de la création à l'UQAT est en constante évolution par l'expression du plein potentiel de créativité et d'innovation des professeurs avec leurs étudiants et leurs équipes de collaborateurs.



Pour une cartographie de l'étendue de la recherche et de la création à l'UQAT : les orientations, les domaines et les thèmes de recherche et de création

Les *orientations de recherche et de création* traduisent les grands choix stratégiques de l'UQAT en matière de contribution au développement des connaissances. Celles-ci se subdivisent en domaines de recherche et de création.

Le *domaine de recherche et de création* est une terminologie générale qui désigne un grand secteur de connaissances. La terminologie des domaines de recherche et de création utilisée à l'UQAT s'inspire des termes de domaines de recherche et de création tels qu'ils sont définis par les Fonds de recherche du Québec (FRQ).

Le thème de recherche et de création définit un champ d'études plus pointu que le domaine et il est utilisé pour donner des précisions sur les travaux des chercheurs. L'identification d'un thème de recherche ou de création est établie par le ou les chercheurs concernés en tenant compte du vocabulaire utilisé par leurs pairs et les utilisateurs des résultats de recherche ou de création. Les thèmes de recherche et de création se précisent à partir du développement d'une idée ou d'une intention de recherche ou de création. À l'UQAT, les thèmes de recherche et de création sont classés en fonction du degré de développement de l'environnement de recherche et de création qui leur est associé. La classification première de ces thèmes de recherche et de création est établie par le VRERC en collaboration avec le comité de la recherche et de la création (voir l'annexe II).



À l'UQAT, la recherche et la création se déclinent selon les orientations « Exploitation responsable, mise en valeur et transformation des ressources naturelles », « Développement des individus, des organisations et des communautés » et « Amélioration de la santé et des services sociaux », ce qui traduit les choix stratégiques de l'Université pour répondre aux idéaux d'accessibilité à l'enseignement aux études de cycles supérieurs et de développement scientifique.

L'étendue de la recherche et de la création à l'UQAT est une résultante de la mise en œuvre d'une stratégie institutionnelle qui encourage la création de regroupements de chercheurs dans certains domaines de recherche prioritaires et qui en supporte le développement par l'attribution de chaires de recherche à des professeurs dont l'excellence est reconnue par leurs pairs. Les tableaux 1 à 3 présentent une cartographie de la recherche et de la création à l'UQAT en septembre 2015.



Tableau 1 - Orientation de recherche : exploitation responsable, mise en valeur et transformation des ressources naturelles

	Domaines de recherche				
Sтатит	RESSOURCES NATURELLES ET ENVIRONNEMENT : MINES, EAU	RESSOURCES NATURELLES ET ENVIRONNEMENT : FORÊT	RESSOURCES NATURELLES ET ENVIRONNEMENT : AGRICULTURE	ÉNERGIE, MACHINERIE ET TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION	
Thème prépondérant	 Gestion intégrée des rejets miniers et leur valorisation potentielle Ingénierie de la restauration des sites miniers Caractérisation minéralogique et prédiction Traitement des eaux minières contaminées Remblayage minier, et stabilité mécanique et chimique des remblais 	 Écologie et aménagement forestier durable Sylviculture Valorisation et transformation du bois 		Systèmes de communication à haut débit dans les mines Réseau de capteurs sans fil intelligent pour les communications dans les mines	
Thème en développement	Hydrogéologie appliquée et caractérisation intégrée des aquifères Géophysique appliquée			Télécommunication multimode et industrielle Énergies renouvelables, optimisation, maintenance, diagnostic et supervision des systèmes de production d'énergie électrique Produits biocomposites pour les secteurs énergétiques et de la construction	
Thème en émergence	Écorestauration Géotechnique minière et contrôle de terrain	- Bioproduits - Biodiversité du Nord		Automatisation industrielle et commande de systèmes électromécaniques Transmission de puissance des machines minières avec des réseaux mécaniques élastiques à plusieurs degrés de mobilité Biocomposites à haute performance Élaboration de biodiésel à partir de déchets de graisse animale Stabilité des réseaux de distribution électriques	
Intention de recherche	Étude de la vulnérabilité des ouvrages miniers aux changements climatiques Gestion environnementale et restauration des mines de terres rares et de lithium	Séquestration de carbone dans les écosystèmes forestiers Bioénergie	- Production bovine éco-efficiente en milieu nordique	 Caractérisation numérique du traitement phytosanitaire des produits biocomposites et biomatériaux par les ondes électromagnétiques Fiabilité des équipements et structures mécaniques Tolérancement assisté par ordinateur 	



Tableau 2 - Orientation de recherche : développement des individus, des organisations et des communautés

			Doma	AINES DE RECHERCHE		
STATUT	MILIEUX DE VIE, AMÉNAGEMENT ET APPROPRIATION DE L'ESPACE HUMAIN	ENJEUX FONDAMENTAUX ET FINALITÉS DE LA VIE HUMAINE	DÉVELOPPEMENT ET FONCTIONNEMENT DES PERSONNES ET DES COMMUNAUTÉS ET VIE SOCIALE	GESTION DES ORGANISATIONS	ÉDUCATION, SAVOIR ET COMPÉTENCES	CRÉATION ARTISTIQUE ET MÉDIATIQUE
Thème prépondérant	- Foresterie autochtone		- Développement des petites collectivités		- Formation des enseignants inuits	
Thème en développement	- Gouvernance et développement du territoire et des ressources		- Itinérance		- Intérêt et plaisir des mathématiques	
Thème en émergence		- Éthique de la recherche avec les peuples autochtones	Prévention de la violence, formation et guide pédagogique Gérontologie Marginalités sociales Santé des hommes	- Entrepreneuriat minier	- Développement des compétences orales des futurs enseignants	- Jeux vidéo - Création d'œuvres numériques - Immersion technologique - Médias contemporains et complexités narratives
Intention de recherche			 Aspects socioculturels de la gestion des chiens dans l'Arctique canadien Développement d'une offre de formation en éducation pour les Premiers Peuples Analyse des pratiques professionnelles 	- Commercialisation et innovation	 Environnement numérique d'apprentissage Technologies et compétences linguistiques Utilisation et didactique des langues premières et secondes Gestion de l'éducation et administration scolaire Anthropologie de l'éducation 	- Femmes designers et jeux vidéo - Cinéma et médiation du regard



TABLEAU 3 - ORIENTATION DE RECHERCHE : AMÉLIORATION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

	Domaines de recherche				
STATUT	ÉTUDES CLINIQUES ET ÉPIDÉMIOLOGIQUES	SANTÉ ET SOCIÉTÉ			
Thème prépondérant					
Thème en développement	- Épidémiologie de la douleur chronique				
Thème en émergence	- Impacts biopsychosociaux et gestion des maladies chroniques	 Problématiques de fin de vie Art-thérapie Troubles du spectre de l'autisme			
Intention de recherche		 Pratiques éducatives en santé Santé des populations autochtones Aspects socioculturels de la santé			

La recherche et la création à l'UQAT sont réalisées par des chercheurs qui forment des regroupements disciplinaires et multidisciplinaires avec d'autres chercheurs de l'UQAT, d'autres universités, des centres de recherche et d'entreprises du Québec, du Canada et d'ailleurs dans le monde.

Les regroupements de recherche et de création : des masses critiques de chercheurs avec un large réseau de collaborateurs

Un regroupement de recherche et de création est formé d'au moins trois professeurs réguliers ou sous octroi de l'UQAT pouvant appartenir à une ou plusieurs disciplines, à un ou plusieurs départements.

Selon les dispositions de la *Politique de la recherche et de la création*, les regroupements de recherche reçoivent une reconnaissance officielle du conseil d'administration lorsqu'ils contribuent à la formation d'étudiants aux cycles supérieurs, à l'avancement des connaissances et à l'innovation, et lorsqu'ils abordent des problématiques multidisciplinaires en collaboration avec les meilleures équipes de recherche universitaires, gouvernementales ou privées du Québec et d'ailleurs dans le monde.

La chaire de recherche est utilisée par l'établissement universitaire pour promouvoir une recherche et une création de haut niveau, donner un élan additionnel aux réalisations de chercheurs remarquables et reconnaître la contribution exceptionnelle de ces derniers. Pour l'UQAT, l'attribution d'une chaire de recherche est un levier important pour se positionner comme leader dans des domaines de recherche.

La chaire de recherche : multiplier l'incidence des travaux de chercheurs remarquables

Une chaire de recherche se construit autour d'un chercheur reconnu par ses pairs comme un expert dans son domaine. L'octroi d'une chaire de recherche doit être appuyé par l'université qui s'engage à y consacrer des ressources, car elle représente un moyen privilégié pour renforcer un domaine de recherche et accélérer son développement. Selon des normes rigoureuses, le gouvernement du Canada accorde à l'UQAT deux chaires de recherche de niveau I et trois chaires de niveau II. Les chaires de recherche industrielle de l'UQAT sont développées par des partenariats avec des industriels et les gouvernements selon des normes spécifiques et rigoureuses.



3.2 Intégration des expertises de recherche et de création (multidisciplinarité et interdisciplinarité)

Le développement de la recherche à l'UQAT a permis de mettre en place des expertises dans plusieurs thèmes de recherche qui s'appuient sur des environnements de recherche de calibre mondial. Alors que les chercheurs et les créateurs sont sollicités pour mieux comprendre des problématiques souvent complexes, ceux-ci sont amenés à former des équipes multidisciplinaires¹⁴ et interdisciplinaires¹⁵ afin de trouver des solutions qui tiennent compte simultanément d'une multitude d'enjeux d'ordre individuel, collectif et de société.

L'UQAT souhaite intensifier ses efforts en recherche et en création en mettant de l'avant des initiatives nécessitant l'intégration d'expertises multidisciplinaires et interdisciplinaires qui répondent à des besoins de société et à des opportunités de développement pour l'Université. Voici, à titre indicatif, quelques initiatives pour la période 2015-2020 qui sont déjà identifiées :

GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES NATURELLES

Historiquement, le Canada a prospéré par le développement de ses abondantes ressources naturelles, incluant le bois, les métaux de base et précieux, et l'agriculture. Au 21e siècle, l'essor de nouvelles ressources comme les métaux stratégiques, les biomatériaux, les biocarburants, et des savoirs traditionnels mettent au défi le bien-fondé des pratiques actuelles de développement industriel. La prise de conscience des effets du changement climatique, les impacts des perturbations naturelles et anthropiques ainsi que les pertes d'habitats et de biodiversité entraînent un repositionnement de l'opinion publique sur la légitimité et l'acceptabilité sociale des approches actuelles de développement.

Dans ce contexte, le développement et la mise en œuvre de stratégies de gestion durable intégrant les enjeux sociaux, économiques et écologiques deviennent prioritaires pour les entreprises et les politiques publiques. Ce changement de paradigme pose de nouveaux défis qui sollicitent la conception de nouveaux modèles innovants et l'acquisition de nouvelles connaissances.

Située au cœur d'une région bien pourvue en ressources forestières, minières, hydriques et agricoles, l'UQAT est bien positionnée pour prendre en charge le leadership de ces changements majeurs, mobiliser ses expertises en mines, en forêt, en hydrogéologie et en agriculture, se doter de ressources spécialisées en économie et en acceptabilité sociale, ainsi que s'associer à un vaste réseau d'experts canadiens et internationaux.



Les chercheurs travaillent parallèlement pour atteindre un même objectif. Il y a collaboration occasionnelle entre les disciplines, mais il n'y a pas d'interaction et d'échange dynamique prévus dans l'organisation et le fonctionnement de l'équipe. Chaque discipline demeure relativement indépendante et peu influencée par l'autre. La multidisciplinarité se concrétise par le partage régulier de l'information, des discussions de cas, la consultation de collègues et, ce faisant, les membres de l'équipe acceptent de s'interinfluencer dans des choix et des orientations communes.

Regroupement de plusieurs chercheurs dont les compétences se chevauchent et s'harmonisent. Chaque chercheur collabore avec les autres pour atteindre les objectifs de l'équipe. L'interdisciplinarité se caractérise par une plus grande interactivité et une véritable dynamique de groupe.

DÉVELOPPEMENT DURABLE DU NORD

Au Canada, le Nord est présenté comme un nouveau levier de développement économique. Cependant, pour tirer parti des importantes ressources de ce vaste territoire dans le respect des exigences des sociétés modernes, d'importants défis techniques, humains et culturels sont à relever, d'autant plus que le Nord reste encore aujourd'hui moins bien connu que le Sud. Au Québec, la mise en œuvre du Plan Nord entend favoriser un développement économique dans le respect des principes du développement durable, entre autres par la réalisation de projets miniers, la mise en valeur de ressources forestières, l'hydroélectricité et le tourisme, ce qui aura des répercussions sur les communautés locales. Avec la présence accrue d'activités industrielles et commerciales sur le territoire du Plan Nord, il s'agit d'un développement qui pourrait mener à des perturbations du milieu naturel et des communautés ainsi qu'à des conflits d'usage. Dans cette perspective, il est primordial de disposer de moyens permettant d'assurer un développement durable du milieu naturel fondé sur une connaissance approfondie de ce vaste territoire et des gens qui y vivent et qui en vivent.

Depuis sa fondation, l'UQAT est un acteur et un facteur de développement pour les communautés non autochtones et les peuples autochtones du Nord. Depuis plusieurs années, des équipes de chercheurs de l'UQAT effectuent des travaux de recherche dans le Nord sur des thématiques multiples (c.-à-d. environnement minier et gestion intégrée des rejets miniers, forêt boréale et foresterie autochtone, hydrogéologie, approches pédagogiques spécifiques aux communautés inuites et cries). La capacité de recherche en milieu nordique de l'UQAT lui permet de se positionner face aux besoins de nouvelles connaissances et de savoir-faire pour un développement du Nord dans une perspective durable et de les transférer aux acteurs des milieux publics et privés.

DÉVELOPPEMENT DU MIEUX-ÊTRE DANS LES COMMUNAUTÉS DES PREMIERS PEUPLES

L'UQAT est la seule université québécoise à placer les étudiants issus des Premiers Peuples au cœur de sa mission institutionnelle en leur consacrant l'un des six enjeux de son Plan de développement 2015-2020. Depuis près de vingt ans, l'UQAT porte une attention particulière aux besoins des Premiers Peuples en matière de recherche et insiste sur le respect des principes et des démarches de recherche qu'ils privilégient. Par le fait même, l'UQAT tient à établir, maintenir et renforcer ses partenariats de recherche avec les Premiers Peuples dans une programmation qui s'appuiera sur un regroupement de chercheurs de plusieurs disciplines associant l'ensemble de leurs expertises de recherche pertinentes au profit du développement de ces communautés.



4. PLAN D'ACTION DE L'ENJEU « POSITIONNEMENT DE L'UQAT EN RECHERCHE ET EN CRÉATION » DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT 2015-2020

Le processus de conception du Plan de développement a mis en évidence que le positionnement de l'UQAT en recherche et en création était un enjeu, et a permis de sélectionner des orientations stratégiques et des objectifs à atteindre dans l'horizon 2015-2020.

La présente section du *Plan stratégique de recherche et de création 2015-2020* reprend ces objectifs pour les développer à un niveau opérationnel en identifiant les actions à privilégier, en nommant des responsables et des collaborateurs, en identifiant des livrables comme indicateurs de réussite et en fixant un cadre général de réalisation dans le temps. Mentionnons toutefois que les actions à privilégier pourraient varier dans un horizon de cinq (5) ans pour permettre à l'UQAT de s'adapter aux différentes contraintes ou aux opportunités issues des changements de son environnement.



ORIENTATION STRATÉGIQUE: POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT D'UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU RECRUTEMENT ET À LA RÉTENTION DES MEILLEURES RESSOURCES HUMAINES EN RECHERCHE ET EN CRÉATION

Axe d'intervention 1 : Les programmes de cycles supérieurs en recherche et en création

Objectif 1.1 :	Doter l'UQAT d'un patrimoine de programmes de cycles supérieurs permettant de développer des activités de recherche et de création dans toutes ses unités académiques							
Vision 2020 :	entre le développement de pr en extension, des programme	Tous les départements auront accès à des programmes de 2° et 3° cycles par l'application d'une approche à géométrie variable qui tiendra compte du dosage entre le développement de programmes disciplinaires ciblés et le développement de programmes multidisciplinaires ou sur mesure. Le recours à des programmes en extension, des programmes réseau, conjoints ou des programmes « UQAT » sera évalué en fonction de la meilleure stratégie pour l'Université. La figure 2 présente les intentions de développement ou de maintien de programmes au moment de la conception du <i>Plan stratégique de recherche et de création 2015-2020</i> (décembre 2015).						
	Actions	Responsables (collaborateurs)	Indicateurs	Échéancier				
Mise en place d'un comité de réflexion sur le patrimoine de programme existant et sur les stratégies de développement de programmes de formation d'avant-garde		Décanat à la gestion académique et aux études et décanat à la recherche, à la création et aux études supérieures – volet recherche	Comité opérationnel Recommandations du comité	2016				
Établir la position institutionnelle et les règles de décision quant à la création de programmes disciplinaires versus les programmes multidisciplinaires		Décanat à la gestion académique et aux études et décanat à la recherche, à la création et aux études supérieures – volet recherche	Modifications au Règlement no 10 – Les études de cycles supérieurs adoptées par la commission des études et le conseil d'administration	2016				
Soutien du VRERC au développement de programmes selon une stratégie spécifique par département		Décanat à la gestion académique et aux études, décanat à la recherche, à la création et aux études supérieures – volet recherche (départements)	Approbation aux instances de l'UQAT Approbations ministérielles Inscription d'étudiants aux programmes	En continu				



Maîtrise en travail social volet recherche Maîtrise en Maîtrise sur mesure Doctorat en ingénierie Doctorat en génie minéral psychoéducation volet recherche extension UQAC extension de Polytechnique volet recherche Maîtrise en Maîtrise en Maîtrise et sciences sociales Nouveau doctorat et nouvelle sciences sociales doctorat sur mesure maîtrise dans le domaine des volet recherche mines et de l'environnement **ÉCOLE DE GÉNIE UER GESTION UER DÉVELOPPEMENT** IRME Nouveau doctorat **HUMAIN ET SOCIAL** en sciences forestières ou naturelles **ENVIRONNEMENT** Maîtrise et **INSTITUTIONNEL DE RECHERCHE:** Maîtrise en doctorat sur mesure **IRF** volet recherche sciences sociales PROGRAMMES AUX CYCLES SUPÉRIEURS Autonomisation du doctorat en sciences de l'environnement **UER CRÉATION ET NOUVEAUX MÉDIAS UER ÉDUCATION UER SANTÉ** Maîtrise en écologie boréale Maîtrise en Maîtrise en création numérique sciences sociales Admissions Maintien du doctorat volet recherche au doctorat réseau UQ et de la maîtrise recherche en sciences de la santé Maîtrise et par extension de l'UdS doctorat sur mesure Maîtrise en volet recherche éducation volet recherche

Figure 2 : Portrait des intentions de développement de programmes en décembre 2015





PLAN STRATÉGIQUE DE RECHERCHE ET DE CRÉATION 2015-2020

Axe d'intervention 2 : Le soutien aux étudiants

Objectif 2.1 : Améliorer les moyens et les outils qui permettront d'informer les étudiants sur les coûts et les sources de revenus potentiels internes et externes lors des études aux cycles supérieurs à l'UQAT.

Vision 2020 : L'UQAT dispose d'une interface entre le VRERC et les étudiants aux cycles supérieurs. Cette interface est interactive, car elle permet de répondre aux questions des étudiants et d'optimiser leur cheminement (c.-à-d. réactif et proactif).

Actions	Responsable (collaborateurs)	Indicateurs	Échéancier
Création du « service aux étudiants des cycles supérieurs »	Décanat à la recherche, à la création et aux programmes de cycles supérieurs - volet recherche	Professionnels en poste au décanat (conseillers à la recherche) Services opérationnels pour les étudiants de 1er, 2e et 3e cycles (ex. : informations générales, ateliers de formation sur la rédaction d'une demande de bourse de recherche, développement d'un guide pour la rédaction de lettres de recommandation par les professeurs, développement d'une interface web s'adressant spécifiquement aux étudiants avec, notamment les bourses internes et externes à l'UQAT, bases de données sur les coûts avec chiffrier de calculs) Onglet « étudiants aux cycles supérieurs », sur le site web de l'UQAT avec un souci particulier pour les étudiants hors Québec Diffusion des possibilités de bourses Diffusion des bourses d'études obtenues auprès des organismes subventionnaires	2016
Mettre en place un volet étudiant à l'évènement annuel de la recherche (ex. : conférences d'étudiants sur leur projet de recherche, témoignages sur la vie étudiante aux études supérieures, remise d'un prix d'excellence)	Décanat à la recherche, à la création et aux programmes de cycles supérieurs - volet recherche	Tenue de l'évènement annuel sur la recherche (journée ou semaine de la recherche et de la création) Professionnels en poste au décanat (conseillers à la recherche)	2017
Bonifier le programme de bourses d'études destinées aux étudiants aux cycles supérieurs	Décanat à la recherche, à la création et aux programmes de cycles supérieurs - volet recherche (FUQAT, professeurs)	Programme de bourses FUQAT structuré et aligné sur les priorités de développement de la recherche et permettant réellement de diminuer l'obligation de concilier travail et études aux cycles supérieurs Bourse destinée aux étudiants étrangers Recommandations du décanat pour maximiser l'engagement des étudiants dans les subventions de recherche des professeurs Professionnels en poste au décanat (conseillers à la recherche)	2017-2018



Objectif 2.2 : Soutenir les étudiants dans leurs démarches de demandes de bourses d'études aux cycles supérieurs.

Vision 2020 : Les professeurs de l'UQAT disposent des outils et du savoir-faire pour maximiser l'obtention de bourses de leurs étudiants aux cycles supérieurs. Les étudiants aux cycles supérieurs ont accès à l'information sur les programmes de bourses et à une formation leur permettant de rédiger des demandes de bourses.

Actions	Responsable (collaborateurs)	Indicateurs	Échéancier
Définir les meilleures pratiques professorales de direction d'étudiants aux cycles supérieurs et former les professeurs à l'utilisation de ces pratiques	Décanat à la recherche, à la création et aux programmes de cycles supérieurs - volet recherche (professeurs, service de pédagogie universitaire)	Répertoire des meilleures pratiques de direction d'étudiants Atelier de formation sur les meilleures pratiques	2017
Établir la position de l'Université quant aux conditions pour l'habilitation des professeurs à diriger des étudiants à la maîtrise et au doctorat	Décanat à la recherche, à la création et aux programmes de cycles supérieurs - volet recherche (comité de la recherche et de la création)	Politique pour l'habilitation des professeurs à la direction d'étudiants à la maîtrise et au doctorat appliquée par le responsable de programme	2016
Former les étudiants aux cycles supérieurs à la rédaction de demandes de bourses	Décanat à la recherche, à la création et aux programmes de cycles supérieurs - volet recherche	Ateliers de formation à l'écriture offerts aux étudiants par le « service aux étudiants des cycles supérieurs » Conseils personnalisés en rédaction de demandes de bourses	2017
Établir les meilleures pratiques de rédaction d'une demande de financement - volet maximisation des bourses d'études	Décanat à la recherche, à la création et aux programmes de cycles supérieurs - volet recherche	Guide de rédaction traitant des meilleures pratiques propres aux six grands organismes subventionnaires provinciaux et fédéraux	En continu



Axe d'intervention 3 : La stratégie de recrutement, de sélection et de rétention liée à la recherche et la création

Objectif 3.1 : Augmenter le nombre de professeurs en recherche et en création possédant un doctorat.

Vision 2020 : Sauf lorsque cela est justifié par la nature de la tâche d'enseignement (ex. : enseignement pratique ou clinique), tous les nouveaux professeurs réguliers de l'UQAT ont un doctorat.

Actions	Responsable (collaborateurs)	Indicateurs	Échéancier
Bonifier la stratégie de recrutement de professeurs	VRERC (décanat à la gestion académique et aux études, ressources humaines)	Description des nouveaux outils et des nouvelles pratiques de démarchage	En continu
Mettre en place un service-conseil et un mentorat pour les nouveaux chercheurs	Décanat à la recherche, à la création et aux programmes de cycles supérieurs - volet recherche	Professionnels en poste au décanat (conseiller à la recherche en sciences humaines et santé, conseiller à la recherche en sciences naturelles et génie) Services-conseils opérationnels (ex. : gestion de carrière, rédaction, stratégie d'utilisation des fonds de recherche)	2017
Redéfinir le soutien accordé à un professeur régulier qui souhaite terminer un doctorat	VRERC (décanat à la gestion académique et aux études)	Proposition avec de nouvelles conditions Entente UQAT-professeurs	2019-2020



ORIENTATION STRATÉGIQUE : SOUTENIR L'EXCELLENCE EN RECHERCHE ET EN CRÉATION DANS LES THÈMES EXISTANTS

Axe d'intervention 4 : La reconnaissance et la mise en valeur des résultats

Objectif 4.1:	Mettre en place un programme de reconnaissance permettant de souligner l'excellence dans tous les secteurs de la recherche et de la création à
	I'UQAT

Vision 2020 : Les meilleurs chercheurs et créateurs de l'UQAT sont visibles à l'interne et à l'externe. Le cheminement menant à l'excellence est clair et bien balisé.

Actions	Responsable (collaborateurs)	Indicateurs	Échéancier
Convenir de critères d'atteinte de l'excellence lors d'une évaluation interne et des moyens pour les mettre en œuvre avec rigueur	Décanat à la gestion académique et aux études (vice-recteur, décanat à la recherche, à la création et aux programmes de cycles supérieurs - volet recherche, comité de la recherche et de la création, départements, direction de l'UQAT)	Les évaluations de professeurs montrent que les critères sont appliqués avec rigueur Professionnels en poste au décanat (conseiller à la recherche en sciences humaines et santé, conseiller à la recherche sciences naturelles et génie)	2017
Bonifier la visibilité des chercheurs de l'UQAT et l'excellence de leurs travaux individuels et collectifs par une utilisation judicieuse de la stratégie web de l'UQAT	Décanat à la recherche, à la création et aux programmes de cycles supérieurs - volet recherche (service des communications)	Contenu et fonctionnalités du site web satisfaisant pour les professeurs Professionnels en poste au décanat (conseiller à la recherche en sciences humaines et santé, conseiller à la recherche sciences naturelles et génie)	2016
Proposer des candidatures de professeurs de l'UQAT pour l'obtention de prix prestigieux en recherche	Décanat à la recherche, à la création et aux programmes de cycles supérieurs - volet recherche (service des communications)	Dossiers de candidats à des prix en recherche et création Professionnels en poste au décanat (conseiller à la recherche en sciences humaines et santé, conseiller à la recherche sciences naturelles et génie)	En continu
Concevoir un programme de reconnaissance de l'excellence en recherche et création	Décanat à la recherche, à la création et aux programmes de cycles supérieurs - volet recherche (comité de la recherche et de la création)	Remise de prix, notamment dans le cadre d'un évènement annuel sur la recherche (journée ou semaine de la recherche et de la création)	2018



Objectif 4.2 : Accroître la diffusion des résultats de la recherche et de la création à l'interne, sur les territoires et sur les plans national et international.

Vision 2020 : L'UQAT a mis en place une diversité d'outils permettant de faire connaître les résultats de la recherche et de favoriser leur utilisation.

Actions	Responsable (collaborateurs)	Indicateurs	Échéancier
Optimiser les demandes de subventions de recherche afin de disposer d'un budget adéquat pour participer à différents forums de présentation des résultats de recherche tout particulièrement des forums avec évaluation par les pairs	Décanat à la recherche, à la création et aux programmes de cycles supérieurs - volet recherche (chercheurs et regroupements de chercheurs)	Augmentation de la participation des chercheurs à des activités de diffusion Professionnels en poste au décanat (conseiller à la recherche en sciences humaines et santé, conseiller à la recherche sciences naturelles et génie)	En continu
Attribuer à un professionnel de recherche la responsabilité de la mobilisation des connaissances qui s'assurera de la diffusion des résultats des travaux de recherche en organisant et en mettant en œuvre des activités de communication et de mobilisation innovatrices portant sur le milieu de la recherche	Décanat à la recherche, à la création et aux programmes de cycles supérieurs - volet recherche (service de la bibliothèque)	Professionnels en poste au décanat et lien fonctionnel avec le service de la bibliothèque Stratégie de diffusion des résultats de recherche Rédaction de demandes des prix de reconnaissance pour les professeurs Nombre d'ateliers de mobilisation des connaissances Développement de différents types de rapports sur l'évolution de la recherche à l'UQAT par discipline et rapports comparatifs de l'UQAT à ceux d'autres universités au Canada et ailleurs dans le monde Appropriation de la base de données IFR (inventaire du financement de la recherche) et l'entrée de données autres que financières	2017-2018
Bonifier la visibilité des chercheurs de l'UQAT et l'excellence de leurs travaux individuels et collectifs par une utilisation judicieuse de la stratégie web de l'UQAT	Décanat à la recherche, à la création et aux programmes de cycles supérieurs - volet recherche (service des communications)	Contenu et fonctionnalités du site web pour les professeurs Professionnels en poste au décanat (conseiller à la recherche en sciences humaines et santé, conseiller à la recherche sciences naturelles et génie)	2016
Organiser un évènement annuel (la journée ou la semaine de la recherche et de la création) de promotion de la recherche et de la création sur les campus de l'UQAT	Décanat à la recherche, à la création et aux programmes de cycles supérieurs (volet recherche)	Concept d'évènement Livraison de l'évènement Professionnels en poste au décanat (conseiller à la recherche en sciences humaines et santé, conseiller à la recherche sciences naturelles et génie)	2017
Créer une exposition permanente de résultats de recherche et création qui sera un facteur d'émulation	Décanat à la recherche, à la création et aux programmes de cycles supérieurs (volet recherche)	Site d'exposition virtuelle et réelle	2019-2020
Augmenter l'utilisation de Depositum pour la diffusion mondiale des résultats de la recherche et de la création	Service de la bibliothèque (décanat à la recherche, à la création et aux programmes de cycles supérieurs - volet recherche)	Lien fonctionnel entre le décanat et le service de la bibliothèque Stratégie éditoriale de publication	2016-2017



Objectif 4.3 : Optimiser la valorisation des résultats de la recherche et en maximiser les retombées pour la notoriété de l'UQAT.				
Vision 2020 : L'UQAT sera en mesure de	Vision 2020 : L'UQAT sera en mesure de tirer le maximum de notoriété et de retombées financières des résultats de la recherche.			
Actions Responsable (collaborateurs) Indicateurs Échéancier			Échéancier	
Assurer la valorisation optimale des résultats de recherche et des innovations	Décanat à la recherche, à la création et aux programmes de cycles supérieurs - volet recherche (Aligo Innovation)	Stratégie de valorisation élaborée en collaboration avec Aligo Innovation (propriété intellectuelle, utilisation des médias et autres forums de visibilité)	2019- 2020	
Développer un modèle d'analyse bibliométrique de la production scientifique	Décanat à la recherche, à la création et aux programmes de cycles supérieurs - volet recherche (service de la bibliothèque)	Modèle adapté aux besoins de l'UQAT Lien fonctionnel entre le décanat et le service de la bibliothèque	2017	



Axe d'intervention 5 : Les outils de financement de la recherche et de la création

Objectif 5.1 : Mettre en place des moyens administratifs et financiers en appui de l'élargissement des champs de recherche d'un thème prépondérant et de son déploiement à l'échelle internationale.

Vision 2020 : L'UQAT disposera des moyens de maximiser le déploiement des expertises d'un thème de recherche, notamment en élargissant son champ d'application.

Actions	Responsable (collaborateurs)	Indicateurs	Échéancier
Faire reconnaître le statut d'institut pour l'IRF et l'IRME	Direction de l'UQAT Décanat et comité de la recherche et de la création	Subvention par professeur de l'IRF et de l'IRME	2018-2019
Développer un protocole d'attribution des fonds internes pour le financement de la recherche (FIR, FUQAT, FCI, CRC)	et de la creation	Attribution conséquente des fonds	2016
Mettre en place un programme personnalisé de cheminement de carrière des chercheurs	Décanat à la recherche, à la création et aux programmes de cycles supérieurs - volet recherche	Conseils provenant des professionnels du décanat (conseiller à la recherche en sciences humaines et santé, conseiller à la recherche sciences naturelles et génie)	2017
Refonte des programmes de subventions institutionnelles afin de mieux répondre aux besoins et aux priorités de l'Université	Décanat à la recherche, à la création et aux programmes de cycles supérieurs - volet recherche (comité de la recherche et de la création)	Développement des nouveaux programmes Politique d'attribution des FIR – FUQAT Concours annuel fonctionnel selon les nouvelles règles	2018
Mettre en place un programme de chaires institutionnelles de recherche et convenir de règles transparentes d'attribution des chaires de recherche du Canada et des chaires industrielles	VRERC (FUQAT)	Règles d'attribution Campagne de financement de la FUQAT Fonds réservés par la FUQAT	2018-2019



ORIENTATION STRATÉGIQUE : FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX THÈMES DE RECHERCHE ET DE CRÉATION

Axe d'intervention 6 : La culture de « recherche et création » et l'interdisciplinarité

Vision 2020 : Tous les départements ont au moi	ns un thème de recherche prépondérant ou e	en voie de l'être (cà-d. thème en développement sour	ce de notoriété).
Actions	Responsable (collaborateurs)	Indicateurs	Échéancier
Produire et diffuser un guide des meilleures pratiques menant à l'excellence et un répertoire des services de soutien à la recherche et à la création	Décanat à la recherche, à la création et aux programmes de cycles supérieurs - volet recherche (comité de la recherche et de la création, départements)	Guides et répertoires publiés et distribués à tous les nouveaux chercheurs	2017
Tenir des rencontres avec tous les départements sur les meilleures pratiques d'évaluation du volet recherche de la tâche des professeurs	VRERC (départements)	Rencontres de sensibilisation sur les difficultés des chercheurs dans le développement et la rédaction des demandes de subventions	2017-2018
		Développement de rapports sur l'état de la recherche financée par département selon les statuts des chercheurs dans les subventions	
Organiser un évènement annuel (la journée ou la semaine de la recherche et de la création) de promotion de la recherche et de la création sur les campus de l'UQAT	Décanat à la recherche, à la création et aux programmes de cycles supérieurs - volet recherche	Concept d'évènement Tenue de l'évènement	2017
Éditer une publication virtuelle annuelle sur « la recherche à l'UQAT »	Décanat à la recherche, à la création et aux programmes de cycles supérieurs - volet recherche (comité de la recherche et de la création, départements, service des communications)	Publication distribuée (ex. : page institutionnelle dans <i>Researchgate</i> et <i>Google Scholars</i> pour l'ensemble des professeurs de l'UQAT)	2019
Mettre à jour et compléter le portfolio de politiques et règlements afin de bien définir et d'appliquer les meilleures pratiques en recherche et en création	VRERC (comité de la recherche et de la création, commission des études, conseil d'administration, secrétariat général)	Politiques et règlements modifiés	En continu



Objectif 6.2 : Soutenir la mise en place de regroupements de recherche sur des thématiques interdisciplinaires et interuniversitaires.

Vision 2020 : Des chercheurs de l'UQAT sont leaders, partenaires ou collaborateurs de plusieurs initiatives multidisciplinaires en recherche et en création.

Actions	Responsable (collaborateurs)	Indicateurs	Échéancier
Mettre en place des initiatives regroupant des chercheurs de différentes disciplines et départements afin de participer à des appels de projets multidisciplinaires et interuniversitaires ou pour préparer des programmes de recherche et de création à contenu multidisciplinaire répondant à des opportunités de développement	Départements, décanat à la recherche, à la création et aux programmes de cycles supérieurs - volet recherche	Initiatives déposées à des programmes de financement Définition et mise en œuvre des incitatifs et des reconnaissances institutionnelles valorisant les initiatives multidisciplinaires	En continu

Axe d'intervention 7 : Les services de soutien à la recherche et à la création

Objectif 7.1 : Accroître le soutien du vice-rectorat à l'enseignement, à la recherche et à la création pour le développement de nouveaux thèmes de recherche et de création.

Vision 2020 : L'UQAT dispose d'une équipe de professionnels pour conseiller tous les nouveaux chercheurs afin d'optimiser leur cheminement de carrière.

Actions	Responsable (collaborateurs)	Indicateurs	Échéancier
Créer deux postes de conseiller à la recherche Créer un poste de conseiller à la recherche au « service aux étudiants des cycles supérieurs »	VRERC (décanat à la recherche, à la création et aux programmes de cycles supérieurs - volet recherche)	Professionnels en poste au décanat (conseiller à la recherche en sciences humaines et santé, conseiller à la recherche sciences naturelles et génie)	2016
Concevoir et opérationnaliser le coffre d'outils de l'équipe de conseillers du décanat	Décanat à la recherche, à la création et aux programmes de cycles supérieurs - volet recherche	Guides, formations, bases de données, rapports d'analyse	2017



Axe d'intervention 8 : Les outils de financement de la recherche et de la création, et le partenariat

Objectif 8.1: Mettre en place des moyen	s administratifs et financiers pour le déma	rrage et l'accélération du développement de nouveaux thèmes de recherc	che.
Vision 2020 : Le décanat à la recherche, à recherche, de l'intention à la		érieurs -volet recherche possède le savoir-faire et les outils pour faire cheminer	r un thème de
Actions	Responsable (collaborateurs)	Indicateurs	Échéancier
Conseiller les chercheurs et les regroupements de chercheurs dans la conception de leurs programmes de recherche, leurs demandes de financement et dans le développement de leur réseau de recherche	Équipe de professionnels du décanat à la recherche, à la création et aux programmes de cycles supérieurs - volet recherche	Demandes de financement aux organismes de recherche et de fondations diverses	En continu
Préparer un guide de développement d'un thème de recherche	Équipe de professionnels du décanat à la recherche, à la création et aux programmes de cycles supérieurs - volet recherche	Guides (cheminement d'un dossier à l'UQAT, programmes de recherche, réseau de partenariats)	2016-2017
Mettre en place un programme de chaires de recherche institutionnelles	VRERC (FUQAT)	Règles d'attribution Campagne de financement de la FUQAT Fonds réservés par la FUQAT	2018-2019
Bonifier le programme de bourses d'études qui est destiné aux étudiants des cycles supérieurs	Décanat à la recherche, à la création et aux programmes de cycles supérieurs - volet recherche, (FUQAT, professeurs)	Programme de bourses FUQAT structuré et aligné sur les priorités de développement de la recherche Boursiers (dossiers MITACS ou bourses CRSNG)	2017-2018
Planifier et soutenir financièrement l'acquisition des ressources documentaires requises pour le développement de nouveaux thèmes de recherche	Décanat à la recherche, à la création et aux programmes de cycles supérieurs - volet recherche, (service de la bibliothèque)	Veille informationnelle, base de données sur les possibles octrois offerts par les organismes subventionnaires et par les fondations de recherche Bases de données Scopus et Scival pour mettre en valeur les publications des chercheurs dans les revues savantes avec comité des pairs Plan d'acquisition Lien fonctionnel entre le décanat et le service de la bibliothèque	En continu
Développer une stratégie de déploiement de services spécialisés en lien avec les thèmes de recherche	VRERC	Entretien et développement des laboratoires	En continu



Objectif 8.2 : Créer et développer des partenariats avec les milieux socioéconomiques et universitaires pour le développement de thèmes de recherche.

Vision 2020 : L'UQAT possède des pratiques gagnantes dans le développement de partenariats et est en mesure de les diffuser.

Actions	Responsable (collaborateurs)	Indicateurs	Échéancier
Réaliser une analyse de l'évolution des demandes des chercheurs de l'UQAT comparativement à ceux d'autres universités au Québec et au Canada	Décanat à la recherche, à la création et aux programmes de cycles supérieurs - volet recherche	Rapports d'analyse	2017
Inclure les meilleures pratiques du développement d'un partenariat dans le guide de développement d'un thème de recherche	Équipe de professionnels du décanat à la recherche, à la création et aux programmes de cycles supérieurs - volet recherche	Guides des meilleures pratiques	2017
Conseiller les chercheurs et les regroupements de chercheurs dans le développement de leur réseau de recherche	Équipe de professionnels du décanat à la recherche, à la création et aux programmes de cycles supérieurs - volet recherche	Conseils	En continu

Objectif 8.3 : Coordonner les stratégies de l'UQAT et de la FUQAT pour le financement de la recherche et de la création.

Vision 2020 : Les rôles et responsabilités respectifs de l'UQAT et de la FUQAT pour le financement de la recherche sont clairs et l'interface entre les deux organisations est fonctionnelle.

Actions	Responsable (collaborateurs)	Indicateurs	Échéancier
Définir les rôles et les responsabilités du VRERC et de la FUQAT dans le développement des campagnes de financement de la recherche et de la création	VRERC (FUQAT)	Outils conjoints de gestion	2017
Coordonner les programmes de bourses de l'UQAT et de la FUQAT en appui de la stratégie institutionnelle	VRERC (FUQAT)	Programmes de bourses d'études UQAT-FUQAT	En continu
Mettre en place un programme de chaires de recherche institutionnelles	VRERC (FUQAT)	Règles d'attribution Campagne de financement de la FUQAT Fonds réservés par la FUQAT	2018-2019



5. PROCESSUS D'APPROBATION, DE MISE À JOUR ET DE SUIVI DE L'AVANCEMENT DU PLAN STRATÉGIQUE DE RECHERCHE ET DE CRÉATION 2015-2020

PROCESSUS D'APPROBATION

Le *Plan stratégique de recherche et de création 2015-2020* est le fruit d'une large consultation auprès des professeurs de tous les départements de l'UQAT, et de la participation active des membres du comité de la recherche et de la création. L'annexe I en présente la démarche de conception détaillée.

La version finale du plan a été approuvée par le conseil d'administration de l'UQAT sur recommandation de la commission des études, après avoir tenu compte des propositions du comité de la recherche et de la création, du comité de direction, de la régie de l'enseignement, de la recherche et de la création, et des professeurs.

PROCESSUS DE MISE À JOUR

Le *Plan stratégique de recherche et de création 2015-2020* s'inscrit dans un processus dynamique de révision bisannuelle couvrant, notamment la mise à jour d'expressions, d'informations factuelles (noms d'organismes, de regroupements, etc.), du positionnement des thèmes de recherche dans la hiérarchie institutionnelle ainsi que l'ajout, le retrait et les modifications des thèmes de recherche, les modifications aux indicateurs des objectifs et du plan d'action.

Les modalités d'application de cette révision sont à convenir en collaboration avec le comité de la recherche et de la création et les départements et devraient, notamment permettre d'établir le soutien à apporter afin de doter chaque département de son plan de la recherche.

PROCESSUS DE SUIVI

La mise en œuvre du *Plan stratégique de recherche et de création 2015-2020* est sous la responsabilité du vice-rectorat à l'enseignement, à la recherche et à la création. Le décanat à la recherche, à la création et aux programmes de cycles supérieurs - volet recherche assurera un suivi régulier de l'avancement lors des séances ordinaires de différentes instances décisionnelles et consultatives de l'UQAT, soit le conseil d'administration, la commission des études, le comité de direction, la régie de l'enseignement, de la recherche et de la création et le comité de la recherche et de la création.



ANNEXE I

Démarche de conception du Plan stratégique de recherche et de création 2015-2020

La démarche de conception utilisée est présentée à la figure A1 et détaillée dans le texte qui suit.

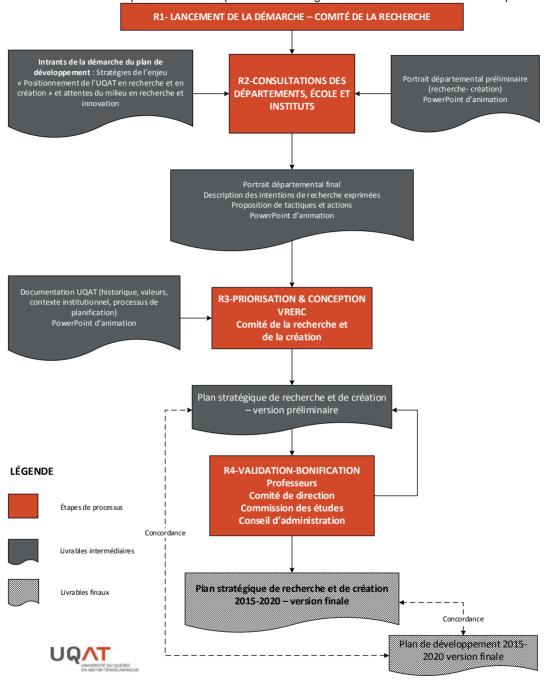


Figure A1 : Présentation schématique de la démarche utilisée



R1 LANCEMENT DE LA DÉMARCHE

La démarche a été présentée au comité de la recherche et de la création pour consultation 16 afin de bien définir les rôles et responsabilités.

R2 CONSULTATION DES DÉPARTEMENTS, ÉCOLE ET INSTITUTS (MAI ET JUIN 2015)

Les professeurs des départements, école et instituts ont été consultés à l'aide d'un questionnaire afin de :

- Valider leur portrait préliminaire de la recherche ou de la création;
- Identifier et documenter les intentions de développement de la recherche tant pour les thèmes existants que pour les nouveaux thèmes;
- Proposer des tactiques et des actions permettant à l'UQAT d'atteindre les objectifs de l'enjeu « Positionnement de l'UQAT en recherche et en création » du *Plan de développement 2015-2020 de l'UQAT*.

La réflexion des départements, école et instituts a été alimentée par les informations suivantes :

- Portrait préliminaire de la recherche ou de la création;
- Stratégie de l'UQAT en regard de l'enjeu « Positionnement de l'UQAT en recherche et en création », plus particulièrement les axes d'intervention17 et les actions potentielles déjà identifiées;
- Attentes et innovations découlant des consultations des milieux et des territoires lors de la conception du Plan de développement 2015-2020 de l'UQAT.

R3 PRIORISATION ET CONCEPTION (JUIN À OCTOBRE 2015)

La conception du *Plan stratégique de recherche et de création 2015-2020* a été réalisée lors de rencontres du comité de la recherche et de la création et avec le VRERC en tenant compte des informations provenant des départements, école et instituts ainsi que celles provenant de différents documents de la direction de l'UQAT.

R4 VALIDATION ET BONIFICATION (NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 2015)

Les résultats des étapes R2 et R3 ont servi à rédiger une version préliminaire du *Plan stratégique de recherche et de création 2015-2020*, qui a été soumise à une consultation élargie (comité de direction, professeurs, membres de la régie de l'enseignement, de la recherche et de la création) afin d'en valider et d'en bonifier le contenu et de rédiger la version finale. La version finale a été approuvée par le conseil d'administration sur recommandation de la commission des études.



- 2 -

¹⁶ Le plan de projet a été présenté au comité de la recherche et de la création du 16 février 2015.

Axes: Les programmes de cycles supérieurs en recherche et en création; Le soutien aux étudiants pour le financement de leurs études aux cycles supérieurs; La stratégie de recrutement, de sélection et de rétention liée à la recherche et la création; La reconnaissance et la mise en valeur des résultats; Les outils de financement de la recherche et de la création; La culture de « recherche et création » et l'interdisciplinarité; Les services de soutien à la recherche et à la création; Les outils de financement de la recherche et de la création, et le partenariat.

STRUCTURE DE GESTION ET PROCESSUS DÉCISIONNEL

La démarche de conception était sous la responsabilité du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création et elle était pilotée au quotidien par M. Pierre Labelle, chargé de projet. La figure A2 présente la structure de gestion du projet.

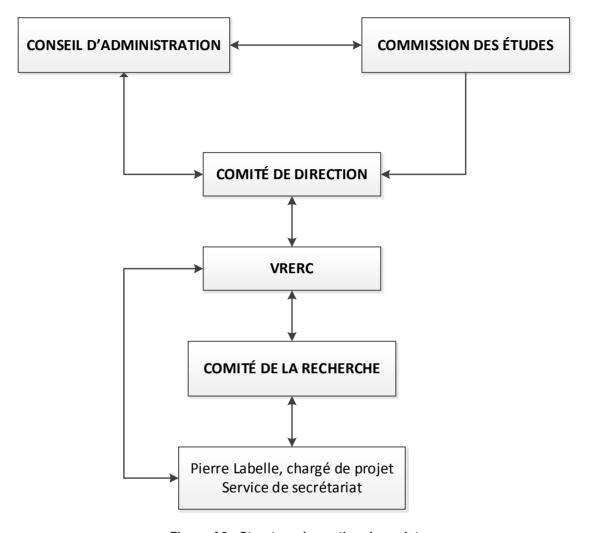


Figure A2 : Structure de gestion du projet

ANNEXE II

LISTE DE TERMES ET CONCEPTS UTILISÉS À L'UQAT

<u>Discipline</u>: Branche de connaissances dans laquelle on fait appel à un ensemble particulier de principes et de règles pratiques.

<u>Domaine de recherche et de création</u>: Le domaine de recherche et de création est une terminologie générale qui désigne un grand secteur de connaissances. La terminologie des domaines de recherche et de création utilisée à l'UQAT s'inspire des termes de domaines de recherche et de création tels gu'ils sont définis par les Fonds de recherche du Québec (FRQ).

Environnement institutionnel de recherche et de création : L'environnement institutionnel de recherche et de création découle de la mise en œuvre de la stratégie institutionnelle. Il comprend les services de soutien au développement de la recherche et de la création, les infrastructures collectives et spécifiques en appui de programmes de recherche, les programmes de formation aux cycles supérieurs, les ressources techniques et professionnelles en appui à la recherche et la création, ainsi qu'un ensemble de règles du jeu qui encadrent les actions individuelles et collectives en imposant des contraintes administratives et des normes d'ordre éthique. L'environnement institutionnel de recherche et de création favorise l'atteinte de l'excellence.

<u>Interdisciplinarité</u>: Le regroupement de plusieurs chercheurs dont les compétences se chevauchent et s'harmonisent. Chaque chercheur collabore avec les autres pour atteindre les objectifs de l'équipe. L'interdisciplinarité se caractérise par une plus grande interactivité et une véritable dynamique de groupe.

<u>Multidisciplinarité</u>: Les chercheurs travaillent parallèlement pour atteindre un même objectif. Il y a collaboration occasionnelle entre les disciplines, mais il n'y a pas d'interaction et d'échange dynamiques prévus dans l'organisation et le fonctionnement de l'équipe. Chaque discipline demeure relativement indépendante et peu influencée par l'autre. La multidisciplinarité se concrétise par le partage régulier de l'information, des discussions de cas, la consultation de collègues et, ce faisant, les membres de l'équipe acceptent de s'interinfluencer dans des choix et des orientations communes.

<u>Orientation de recherche et de création</u>: Les orientations de recherche et de création traduisent les grands choix stratégiques de l'UQAT en matière de contribution au développement des connaissances. Celles-ci se subdivisent en domaines de recherche et de création.

<u>Thème de recherche et de création</u>: Le thème de recherche et de création définit un champ d'études plus pointu que le domaine. Il est utilisé pour donner des précisions sur les travaux des chercheurs. L'identification d'un thème de recherche ou de création est établie par le ou les chercheurs concernés en tenant compte du vocabulaire utilisé par les pairs et les utilisateurs des résultats de recherche ou de création (ex. : géomécanique des remblais, valorisation et transformation du bois, développement des petites collectivités, pratiques éducatives en santé). Les thèmes de recherche et de création se précisent à partir du développement d'une idée ou d'une intention de recherche ou de création. À l'UQAT, les thèmes de recherche et de création qui leur est associé.

<u>Stratégie institutionnelle de recherche et de création</u>: Ensemble des lignes directrices qui guident les choix de l'UQAT dans le développement d'environnements de recherche et de création permettant de positionner l'Université comme chef de file en recherche et en création.



Système de classification du statut des thèmes de recherche et de création

NIVEAUX	OBSERVATIONS - INDICATEURS
Niveau 1 Intention de recherche ou de création	La recherche ou la création est au stade de l'idée avec un ou quelques projets potentiels ou en réalisation. Cette intention de recherche ou de création est soutenue par un professeur (parfois plusieurs professeurs), qui peut être accompagné par quelques étudiants. Il n'y a pas nécessairement de cours ou de programmes de cycles supérieurs orientés sur les problématiques spécifiques ciblées par cette recherche ou cette création.
Niveau 2 Thème de recherche ou de création en émergence	La recherche ou la création a passé le stade de l'idée, car elle permet de cerner une thématique plus générale ou elle se développe à travers un nombre plus important de projets. Celle-ci s'inscrit dans les cheminements de recherche ou de création d'un chercheur ou de plusieurs chercheurs avec quelques étudiants. La production scientifique et les réalisations (création) se structurent et débutent.
	Même s'il n'y a pas de cours ou de programmes de cycles supérieurs orientés sur les problématiques ciblées par cette recherche ou cette création, un environnement de recherche et de création est en voie de se structurer (ex. : partenariats, infrastructures, regroupements, leviers financiers).
Niveau 3 Thème de recherche ou de création en	La recherche ou la création sur ce thème est constante depuis quelques années avec régulièrement quelques étudiants intéressés par la problématique dans des programmes de recherche ou de création de 2e et 3e cycles.
développement	Les chercheurs ont publié des articles, livré des communications acceptées par des comités de pairs, et dirigé des mémoires et des thèses. La production scientifique et les réalisations se chiffrent et atteignent un premier niveau de reconnaissance par les pairs.
	En création, des réalisations sont reconnues par les pairs et on peut observer une production créative de plusieurs étudiants.
	Les résultats de recherche ou de création sont en voie d'être ou sont introduits dans des programmes de formation existants, ou ils sont à la base du développement de nouveaux programmes. L'environnement de recherche et de création est structuré, notamment par des collaborations internes et externes.
	L'obtention du statut de thème de recherche et de création en développement est soutenue par une recommandation du département d'attache. Le statut « en développement » est reconnu par le VRERC à la suite d'une recommandation du comité de la recherche et de la création.



Niveau 4

Thème de recherche ou de création prépondérant

La recherche ou la création sur ce thème est établie avec un ou plusieurs chercheurs et la présence régulière d'étudiants à la maîtrise et au doctorat dans des programmes de cycles supérieurs traitent de ces problématiques.

La production scientifique (ou les réalisations en création) est reconnue par les pairs et sert de références pour ceux-ci. La production scientifique et les réalisations (création) sont très importantes tant en quantité qu'en qualité. Les résultats de recherche sont publiés dans des revues scientifiques avec un facteur d'impact élevé; ils sont cités et font l'objet de présentations sur invitation dans des congrès majeurs.

En création, des réalisations sont reconnues par les pairs, par des distinctions ou des prix, et la production créative de plusieurs étudiants fait l'objet d'exposition.

Le statut de thème de recherche ou de création prépondérant ne peut être accordé sans étudiant au doctorat, et il est facilité par la présence de stagiaires postdoctoraux. L'environnement de recherche et de création est très bien développé. L'obtention du statut de thème de recherche ou création prépondérant est soutenue par une recommandation du département d'attache. Le statut en développement est reconnu par le VRERC à la suite d'une recommandation du comité de la recherche et de la création.

